

MAIRIE DE NEUVY-BOUIN
PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, **le 5 JUIN** à 13h30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à la Mairie de Neuvy-Bouin,

Date de convocation : 26 mai 2026

Etaient présents : GANNE Emeline, LEVEAU Stéphane, OKONSKI Arnaud, OTT Salomé, PITAUD Marie-Isabelle, RICARD Thomas, ROUINA Philippe, VERMESSE Claudine.

Excusé(s) : DUJOUR Pascale (pouvoir à LEVEAU Stéphane), RIVET Patrice (pouvoir à OKONSKI Arnaud), VERGNAUD Jean-François (pouvoir à ROUINA Philippe).

Secrétaire de séance : GANNE Emeline

Le quorum de l'assemblée étant atteint, Monsieur Thomas RICARD, Maire ouvre la séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente : le procès-verbal de la séance du **27 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.**

Délibération N°2026-026

SENATORIALES - ÉLECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 13h30

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme Pitaud Marie Isabelle

Mme Vermesse Claudine

Mme Ott Salomé

Mme Ganne Emeline

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Mr RICARD Thomas, Mme DUJOUR Pascale, Mr LEVEAU Stéphane et Mme VERMESSE Claudine se portent candidats.

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 1 délégué et 3 suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

c) Élection du délégué (ou des délégués)

Ont obtenu :

- M. RICARD Thomas : 11 voix

M. RICARD Thomas ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

NB : la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.

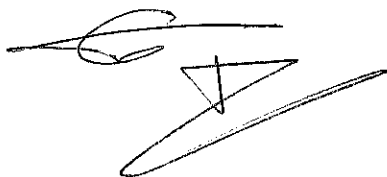
- Mme DUJOUR Pascale : 11 voix
- M. LEVEAU Stéphane : 11 voix
- Mme VERMESSE Claudine : 11 Voix

Mme DUJOUR Pascale, M. LEVEAU Stéphane et Mme VERMESSE Claudine ayant obtenus la majorité absolue sont proclamés élus (dans l'ordre précité) en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 14h30

La Secrétaire de séance

GANNE Emeline



Le Maire,

Thomas RICARD

